

SÉANCE DU 8 JANVIER 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Bulletin de la Société Botanique de France ; Actes du Congrès botanique de 1889 ; III. — Feuille des jeunes naturalistes ; 253, 1892. — Catalogue de la Bibliothèque, 13. — Revue mycologique ; XIV, 53 — Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France ; IV, 12. — Bulletin de la Société d'Études scientifiques d'Angers ; XX. — Bulletin de la Société des Études Indo-Chinoises de Saïgon ; 1891. — Comptes-rendus des séances de la Société royale de botanique de Belgique ; séances d'Avril à Octobre 1891.

M. le D^r SAINT-LAGER remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant de nouveau à diriger ses travaux avec M. Debat, son ancien collaborateur.

A propos du procès-verbal, il donne quelques explications sur les causes qui ont obligé la Société à chercher un autre local pour ses réunions et il propose d'accepter celui que la Société Linnéenne consent à partager avec nous à la Mairie du 1^{er} arrondissement.

Cette proposition est adoptée et il est décidé que les séances seront tenues, dorénavant, dans le susdit local, les premier et troisième lundi de chaque mois.

ADMISSION

M. H. Gustelle, fabricant rue d'Alsace, 21, présenté à la dernière réunion par MM. Roux et Blanc, est admis comme membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS

A propos d'un article publié dans la *Revue bryologique*, n° 5 de la 18^{me} année, par M. Russow, sur l'idée d'espèce dans les Sphaignes, M. DEBAT donne quelques détails sur la variabilité remarquable que présentent les formes du genre *Sphagnum*. Si, à première vue, ce genre offre des caractères extérieurs si nettement tranchés que les auteurs n'ont jamais hésité à lui faire une place parmi les végétaux cellulaires, il n'en est pas de même du classement à établir entre les très nombreuses formes qui lui appartiennent sans conteste. On a d'abord cherché, pour débrouiller la question, à établir un petit nombre de grandes coupes.

Notre collègue indique celles établies par Schimper en 1876, Braithwaite en 1880, Warnstorff en 1881, Lindberg en 1882, Husnot en 1883, Warnstorff en 1884, Cardot en 1886. M. Roll d'une part, MM. Warnstorff et Russow d'autre part, ont commencé de nouveaux recensements qui ne sont pas encore entièrement publiés. Bien que l'établissement de ces grandes divisions aient plusieurs points de ressemblance, les divergences sont assez grandes pour qu'il soit facile de reconnaître que leurs auteurs ne se sont pas mis jusqu'à ce jour complètement d'accord. Les divergences portent principalement sur la nature et l'importance des caractères qui distinguent les groupes, et surtout sur la diagnose, le nombre et la répartition des espèces que l'on doit attribuer à chacun des groupes. La divergence augmente quand il s'agit de définir et de distribuer les variétés, formes et sous-formes. C'est à ce point que M. Roll déclare que pour lui il n'existe aucune espèce dans le genre *Sphagnum*, mais qu'il se compose uniquement de formes ou séries de développement se reliant toutes entre elles.

Notre collègue, en présence des difficultés qui arrêtent tant de savants d'une si haute compétence, n'a garde d'essayer de trancher la question. Ayant à choisir entre des classements très variés, il a adopté, au moins provisoirement, celui proposé par son savant ami Cardot, classement qui lui a paru heureusement établi, parce qu'il se tient également à l'écart d'une trop grande réduction et d'une trop grande multiplication de types spécifiques. Du reste, afin de faire comprendre *de visu* aux membres de la Société les difficultés qui résultent de l'extrême variabilité des Sphaignes, M. Debat montre plusieurs échantillons des types suivants :

<i>Sphagnum cymbifolium</i>	<i>Sphagnum recurvum</i> seu <i>intermedium</i>
— <i>squarrosum</i>	— <i>cuspidatum</i>
— <i>medium</i>	— <i>acutifolium</i>
— <i>subsecundum</i>	— <i>Pylæi</i>

M. Debat donne ensuite quelques détails sur un article publié par M. Amann dans la Revue Bryologique, n° 2 de 1891. Ce n'est là qu'un simple extrait d'un ouvrage bien plus étendu que l'auteur se propose de publier sur « les propriétés optiques des membranes cellulaires végétales et l'application de l'observation à l'aide de la lumière polarisée à l'étude des Cryptogames en général et des Mousses en particulier ». Il est impossible de se rendre compte d'après cet article, ni des travaux de l'auteur,

ni du but qu'il se propose d'atteindre. Il faut donc pour cela attendre la publication de l'ouvrage que l'auteur nous promet sous peu.

M. SAINT-LAGER présente un *Carex* qu'il avait cueilli en 1879 dans la forêt de la Jarjate, près de Lus-la-Croix-Haute (Drôme), ainsi que dans la forêt de Durbon (Hautes-Alpes), et dont il n'avait trouvé la description en aucun des ouvrages connus de lui à cette époque. Il l'avait provisoirement nommé (in herbario) *C. tenuis* forme *longifolia*.

En 1890, il reçut, sous le nom de *C. tenax*, cette même plante récoltée dans le Tessin, au San-Salvatore, et il apprit de M. Christ qu'elle avait été décrite par Reuter dans le *Bulletin de la Société Hallérienne de Genève* (1854-56). Ce *Carex* avait d'abord été trouvé par Reuter, sur les pentes de la Grigna, à l'est du lac de Lecco (province de Come), ainsi qu'au Mont Tombea et dans le massif du Schlern (Tyrol méridional). Son existence fut ensuite signalée par M. Arvet-Touvet au col Fromage (Hautes-Alpes), puis dans les environs de Larche (Basses-Alpes), et par MM. Burnat et Gremlin sur les pentes du Mont Cheiron, au nord de Grasse (Alpes-Maritimes).

D'après les indications de M. Saint-Lager, la présence du susdit *Carex* a été de nouveau constatée, au mois d'août 1891, par notre collègue, M. Nisius Roux, dans les forêts de la Jarjate et de Durbon.

Le *C. tenax* est très voisin du *C. tenuis* ; toutefois, il en diffère : 1° par ses feuilles planes dont quelques-unes atteignent ou dépassent la hauteur du chaume ; 2° par ses pédoncules plus courts que la feuille engainante ; 3° par les glumes des épis femelles presque aussi hautes que l'utricule ; 4° par ses utricules nervés, finement pubescents à la partie supérieure des faces, ciliés sur les angles vers le sommet et contractés en bec court (1).

SÉANCE DU 18 JANVIER 1892

PRESIDENCE DE M. SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Dr A. Magnin - Distribution géographique du *Cyclamen europæum* dans le massif du Jura. — Journal de botanique ; VI, 1. — Annales de la Société d'horticulture et d'his-

(1) Pour plus amples détails, voir la note insérée dans le tome XVIII des Annales, 1891.

toire naturelle de l'Hérault ; XXIII, 2. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 449, 1891. — Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France ; V. 1. — Le Règne végétal ; III, 24. — Bulletin of the Torrey botanical club ; XVIII, 12. — Transactions of the New-York Academy of sciences ; X, 4, 5, 6. — Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft, Wien ; XI, 3, 4. — Annalen des k. k. naturhistorischen Hofmuseums, Wien ; VI, 3, 4. — Mittheilungen des naturwissenschaftlichen Vereines für Steiermark, Graz ; 1890. — Nuova Notarisia ; Janvier 1892.

ADMISSIONS

M. Rey, imprimeur à Lyon, rue Gentil, et M. Michaud, demeurant à Alix (Rhône), présentés par MM. Léon Blanc et Nisius Roux, sont admis comme membres titulaires de la Société.

COMMUNICATIONS

A propos de la mention au procès-verbal de la précédente séance du *Carex tenax*, M. SAINT-LAGER dit qu'il a examiné, de concert avec M. Boullu, la question de savoir si, comme l'ont soutenu dernièrement Ascherson et Bœckeler, le susdit *Carex* est identique à celui qui avait été décrit en 1805 par Willdenow, puis figuré en 1806 dans les *Icones* de Schkuhr sous le nom de *Carex refracta*, d'après des spécimens récoltés au Mont-Cenis par Balbis. Nos deux collègues estiment que, vu l'insuffisance de la description et de la figure, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude cette identité.

M. le SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL donne lecture de la note suivante envoyée par M. le Dr Antoine MAGNIN, note qui complète le procès-verbal de la séance du 27 octobre 1891.

1° Parmi les localités nouvelles pour le *Cyclamen europæum* dans le massif jurassien, que j'ai signalées et vérifiées pour la plupart, je puis citer : 1° La Combe-du-Val, au-dessus d'Outriaz (Ain), déjà indiquée par Gilibert (1796), puis par Thurnmann (d'après les indications de Bernard 1851) ; il y est très abondant (23 août 1891 !) — 2° Gigny (Jura), sur les indications du Dr Chambard-Hénon (23 août 1891 !) — 3° Thoirette, au bois de Cury, id.. — 4° Entre Villars d'Héria et le lac d'Antre (Jura), indiquée déjà par M. Attale Riche et le Dr Quélet (31 août 1891 !) — 5° Entre Moirans et les Crozets (1^{er} septembre 1891 !) — 6° Entre Maisod et le Citernon, indication de M. Brenod. — 7° Au-dessus de la Chartreuse de Vaucluse, id.. — 8° Valfin, propriété Dalex. — 9° Environs de Crillat. — 10° Le Mont-Cornu, indications de M. Pernet (sept. 1890 !) 11° Châtelneuf, au bois de Ban, où il a été observé il y a longtemps par

M. Girardot (sept. 1890!) — 12° La Charne, près de Doucier. — 3° Crotenay ? — 14° Versant oriental de l'Aiguillon (Suisse). — 15° Versant oriental du Suchet (Suisse). — 16° Bief-Tari, près Montlebon (Doubs). — 17° Environs de Memont ? (Doubs).

Ces indications nouvelles portent à 45 environ le nombre des localités où le *C. europæum* est connu dans la région jurassienne ; le mémoire que je prépare pour les *Annales* de la Société donnera des renseignements étendus sur les stations, la nature du sol, l'altitude, l'exposition, l'historique, les noms des premiers observateurs de chacune de ces localités.

2° Le *Betula nana* est une espèce alpino-boréale, dont la présence en France, notamment dans les tourbières du Jura, a été absolument contestée par Michalet (*Hist. nat. Jura, Bot.*, p. 284) et dont les localités françaises données jusqu'à ce jour sont considérées tout au moins comme douteuses par les botanistes qui s'en sont occupées le plus récemment, MM. Gentil et Gillot (voyez GENTIL, *Bull. Soc. dauph.*, 1891, n° 2 p. 60 ; GILLOT, *Herb. dans le Jura central, Soc. bot. Lyon.*, 1890, t. XVII, p. 127, tir. à part 1891, p. 55). Or, j'ai constaté, le 5 septembre dernier, sur les indications de MM. Cordier, instituteurs, qu'il croît assez abondamment à Mouthe (Doubs), dans la *tourbière du Goulu* ; si l'on admet qu'il s'agit ici de la « *petite tourbière de Mouthe* » dont parle Grenier (*Fl. de la ch. jurass.*, p. 729), on voit que son indication, un peu inexacte, est parfaitement authentique et que le *Betula nana* appartient bien à la *Flore de France* !

3° L'*Heracleum montanum* n'est bien qu'une forme montagnarde de l'*H. Sphondylium* ou une race régionale (cf. GILLOT, *l. c.*, p. 100 ou 28) ; j'ai aussi constaté les séries de tous les intermédiaires dans de nombreuses localités, notamment : 1° en montant de Gännsbrunnen au Weissenstein, (25 juillet 1891) ; 2° à la Hasenmatt (26 juillet) ; 3° au Mont-Châtelet (Doubs, 19 juill. 1891) ; 4° entre Etival et le lac de la Fauge (Jura, 2 sept. 91) ; 5° Vers le Bas-Péret, entre le lac Genin et le lac de Viry (Jura, 30 août 1891), etc..

4° L'*Heracleum alpinum* se trouve au Mont-Châtelet (Doubs), non seulement au-dessus du hameau du Rozet, où Grenier l'a cité depuis longtemps, mais encore en face du Nid-du-Fol et en suivant le chemin du Chalet de l'*Helvetia* (19 juillet 1891).

M. Nisius Roux lit le récit d'une excursion qu'il a faite au mois de

Juillet de l'année dernière dans quelques parties de l'arrondissement de Nyons (Drôme). Cette notice sera publiée dans nos *Annales*. Parmi les plantes récoltées par notre collègue, nous nous bornons présentement à citer *Cnicus benedictus*, *Helianthemum hirtum* et *Lithospermum fruticosum* qui n'ont pas été signalées dans la Flore de Cariot.

M. PRUDENT montre plusieurs dessins représentant des Diatomées trouvées à la Chapelle de Magnon, près de Murat (Cantal), dans une terre d'infusoires qui forme là, au-dessous de la terre arable, un banc de plusieurs mètres d'épaisseur.

La masse est, pour la plus grande partie, constituée par le *Melosira granulata*. Cependant, on y trouve aussi *Encyonema ventricosum*, Ktz. *Epithemia turgida* Ehr., *Ep. Hyndmanni* W. Sm. Cette terre d'infusoires est comme on le voit, très pauvre en espèces; elle est du reste semblable à celle qu'on exploite près de Donzère (Drôme).

M. Prudent montre ensuite des dessins de Diatomées récoltées par lui au Lautaret (15 août 1889) et au Mont Cenis, dans le vallon de Savalain (13 juillet 1891).

Les espèces du Lautaret sont les suivantes: *Cymbella lanceolata* Ehr., *C. cymbiformis* Ehr., *Pinnularia viridis* Rab., *Stauroneis phæniceron* Ehr., *Himantidium arcus*, *Epithemia turgida* Ehr., *E. argus* Ehr.

Espèces récoltées au Mont Cenis :

Cymbella Ehrenbergii Ktz., *Schizonema vulgare* Thw., *Gomphonema mustela* Ehr. variété passant au *G. montanum*, *Synedra ulna*, *Ceratoneis arcus* Ktz., *Encyonema ventricosum* Ktz., *Denticula tenuis* Ktz., *Meridion circulare*, *Melosira varians* Agardh.

Après une discussion concernant diverses questions administratives, il est procédé à l'élection des trois Comités qui devront s'occuper de ces questions. Sont élus :

Comité de publication : MM. Beauvisage, Boullu et Lachmann.

» des finances : — Biolay, Nisius Roux, Viviand-Morel.

» d'herborisations : — Blanc, Nisius Roux, Viviand-Morel.